

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUILLET 2021 A 19h30

Présents : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, M. Auguste FLORIO, Mme Christine GONZATO-ROQUES, M. Claude TEILLET, Mme Marie-Hélène CANCELÉ, M. Laurent DAROT, M. Ali BAFFOU, M. Henri CORBEL, Mme Anne-Laure DOUBLEIN, M. Patrick FERRÉ, Mme Françoise JUCLA, M. Ludovic VIENOT, Mme Emmanuelle VUILLEUMIER, Mme Lisanne DE JONGE, M. Philippe FURLAN, Mme Laurence MARQUIS et M. Eric SARRAZI.

Absents, Excusés :

Mme Anne BARBEROUSSE est excusée, elle a donné procuration à Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET

Mme Béatrice BAUDON est excusée, elle a donné procuration à Mme Anne-Laure DOUBLEIN.

Ordre du jour :

- Décision du Maire
- Délibérations
 - 1) Dénomination des voies et numérotation des immeubles (adressage)
 - 2) Décision modificative du budget principal (travaux RD 676)
 - 3) Tarif de location du chapiteau (près de la piscine)
- Questions diverses

Début de séance à 19h34.

Madame le Maire désigne Madame Anne-Laure DOUBLEIN secrétaire de séance. Elle annonce l'ordre du jour. Elle présente la décision du Maire n°2021-63 qui fixe le prix des glaces à la piscine municipale.

DELIBERATIONS

Délibération n°1

Suite à la présentation de l'adressage lors du précédent conseil municipal, Madame le Maire propose aux élus la validation de la dénomination des voies et numérotation des immeubles.

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Remarques :

- *Nous avons reçu des demandes de modification et seules les demandes recevables ont été prises en compte.*
- *Pour les routes mitoyennes aux autres communes, nous avons choisi les mêmes appellations, ex : Route de Souliès pour Paulbiac.*
- *Les sociétés devront aussi changer leur adresse mais elles peuvent attendre d'avoir plusieurs changements avant de faire celui-ci. Le prix varie en fonction de la taille de l'entreprise et des modifications.*
- *Nous allons communiquer à Orange le fichier d'adresse pour le déploiement de la fibre.*
- *Le changement de carte grise est gratuit.*

Délibération n°2

Dans le cadre de la rénovation d'une partie de la RD 676, nous devons intégrer dans le budget la réfection du réseau d'eau pluviale qui est défectueux.

Votants : 18 ; Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstention : 3.

Remarques :

- *Le réseau d'eau pluviale sur la RD 676 est hors service.*

- *Les travaux se réaliseront sur deux exercices avec des restes à réaliser. Pour l'instant le montant est provisoire.*

Délibération n°3

Le chapiteau est très demandé pour des évènements personnels. Afin de donner un cadre, il convient de voter le tarif et les conditions de location.

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Remarque :

- *Il s'agit de donner un cadre à la location de cet espace.*

QUESTIONS DIVERSES

- Les élus ont rencontré les responsables du déploiement de la fibre de chez Orange. La partie Est de la commune sera reliée en premier.
En ville Orange va installer des boîtiers sur les maisons individuelles qui desserviront 6 autres habitations en suivant le filaire actuel. Chacun pourra choisir son opérateur. Une fois que tout est déployé, les fils de cuivre seront enlevés.
Les boîtiers seront installés sur les façades, une plaque d'identification verte sera aussi installée à hauteur d'homme (cette question doit encore être réglée au sein d'Orange).
- Les travaux sur les giratoires ont pris quelques jours de retard.
- Madame Laurence MARQUIS demande pourquoi aucun pompier de Monflanquin n'a pu intervenir sur deux accidents graves qui se sont déroulés à Boudy-de-Beauregard et à Montagnac et comment la commune pourrait intervenir ? Madame le Maire précise que les agents communaux sapeurs-pompiers disponibles sont tous mis à disposition pour les interventions. En journée, dans la majorité des cas sur l'ensemble des pompiers volontaires, ce sont les seuls qui sortent. Elle rappelle que 3 pompiers volontaires, agents communaux de Monflanquin, ont choisi de changer de collectivité et travaillent actuellement pour le Département A compétence équivalente, le choix est fait de recruter préférentiellement un pompier. C'est le cas pour les deux derniers recrutements. Tout cela ne suffit visiblement pas et nous manquons de moyens.

Fin de séance à 20h54